

Agent des Services Hospitaliers Qualifié EHPAD-USLD

Le Centre Hospitalier de Vierzon, membre du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher (18) est situé à 1 heure de Tours et d'Orléans, 30 min de Bourges et 2h de Paris, et a une capacité de 487 lits. Facilité d'accès grâce à un réseau ferroviaire bien desservi et aux plusieurs autoroutes passant par Vierzon.

Le Centre Hospitalier de Vierzon dispose de :

- 5 pôles de soins répartis sur deux sites :
- O Pôle Médecine, de 76 lits et places
- O Pôle CAFE (Chirurgie, Anesthésie, Femme, Enfant) de 62 lits et places
- O Pôle Urgences, dont 4 lits d'UHTCD
- O Pôle Médicotechnique
- O Pôle SSR-EHPAD-USLD de 348 lits et places + un plateau technique de rééducation
 - Une pharmacie à usage intérieur
 - Un IFSI/IFAS – Institut de Formation en Soins Infirmiers/d'Aide-Soignant

Le Centre Hospitalier de Vierzon recherche des Agents des Services Hospitaliers Qualifiés pour sa Maison Médicale de la Noue :

Coordonner les prestations hôtelières (accueil, repas, collation, animations) auprès des patients et des résidents, en veillant à la qualité du cadre de vie et de la chambre, afin de maintenir le bien-être physique et psychologique des usagers dans les actes de la vie quotidienne.

Réaliser des tâches ménagères (entretien des locaux, cuisine, lingerie, etc...) en lien avec les équipes soignantes et éducatives.

MISSIONS SPECIFIQUES

- Accueil et installation du patient et résident, aménagement de son environnement (confort et sécurité)
- Assistance aux personnes, aux patients et résidents pour la réalisation des actes de la vie quotidienne (repas, soins d'hygiène, etc.)
- Contrôle de la qualité des produits
- Participation à l'entretien des locaux
- Contrôle et suivi de la propreté des locaux, dans son domaine d'activité
- Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine d'activité (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)
- Réalisation des prestations d'hôtellerie

CRITERES D'EFFICACITE

- Les soins réalisés sont conformes aux consignes données et aux protocoles établis
- Les règles d'hygiène (procédures, protocoles, gestes barrières, EPI, etc.), les règles de sécurité, les circuits sont respectés.
- Les capacités d'autonomie du patient sont évaluées et respectées.
- Les valeurs professionnelles sont affichées.
- La communication est adaptée à l'état de santé du patient.
- Les changements d'état et les situations à risque sont repérés et les interlocuteurs compétents sont alertés en fonction du degré de risque.
- Les soins sont réalisés en corrélation avec le projet de soins, du PVI.
- Les transmissions écrites et orales sont fiables et pertinentes.
- Les grilles d'évaluation sont renseignées (GIR, MMS, Dubois...) en collaboration avec les infirmiers, les aides-soignantes/ASG/AMP.
- Le secret professionnel, la confidentialité et les règles déontologiques sont respectées.
- L'organisation et la planification des activités du service, le rôle et la participation des autres membres de l'équipe sont connus et respectés.
- Les valeurs professionnelles sont affichées
- Le matériel, les produits et les stocks sont gérés avec rigueur.
- Les évènements indésirables sont déclarés.

Contact :

Mme HADDADI Ophélie, chargée des ressources humaines : ohaddadi@ch-vierzon.fr